

Comment rendre mes formations éligibles au CPF ?

Plan de l'intervention

- Éléments de contexte et enjeux
- Devenir certificateur ?
- Répertoire, mais lequel ?
- Enregistrement, la procédure
- RNCP : exigences, éléments de preuves, pièces à joindre
- RS : exigences, éléments de preuves, pièces à joindre
- Conclusions

Importance de la certification professionnelle

- Enjeu pour l'individu
- Enjeu pour les entreprises

La certification est en effet un repère pour tous

- Signal de qualification
- Indicateur de compétences
- Capacité à occuper un emploi

Il existe un lien fort entre certification professionnelle et financement des formations

- CPF
- Formation en alternance
- Mesure Pro A

Passer de la notion de formation à la notion de certification professionnelle

L'OF devient certificateur

Les questions à se poser

- Répertoire : mais lequel ?
- Procédure : mais laquelle ?
- Exigences : mais lesquelles ?
- Dossiers : mais quels documents ?

Devenir certificateur

Changement de statut : le certificateur devient le « propriétaire » de la certification

Il devient responsable des garanties que la certification offre aux utilisateurs

- Candidats
- Financeurs publics et privés
- Entreprises, employeurs
- Organismes de formation



Devenir certificateur

C'est faire la preuve à France compétences que la certification proposée a une valeur ajoutée pour la société



Les questions à se poser

Répertoire : mais lequel ?

Quel répertoire d'enregistrement ?	Répertoire National des Certifications Professionnelles RNCP	Répertoire Spécifique RS
Quelle certification ?	Certifications professionnelles	Certifications et habilitations
Durée d'enregistrement	5 ans max	5 ans max
Qu'est ce qui est attesté ?	Des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d' activités professionnelles <i>Métier</i> <i>Ex : Mécanicien</i>	Des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles <i>Compétence complémentaire</i> <i>Ex : habilitation électrique</i>
Découpage ?	constituées de blocs de compétences	correspondances possibles avec blocs de compétences
Niveau ?	classées par niveau	pas de niveau
Référence à la loi	Art. L.6113-1	Art 6113-6

Les questions à se poser

Procédure : mais laquelle ?



- La procédure est entièrement dématérialisée via le site de France compétences
- Consulter les notices d'aide au dépôt
- Consulter les notes de France compétences

FRANCE compétences

COMPRENDRE LA FORMATION ET L'APPRENTISSAGE FRANCE COMPÉTENCES BASE DOCUMENTAIRE MÉDIATION

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Garantir les compétences d'aujourd'hui
et investir dans celles de demain

Entrez votre recherche

Rechercher

Je veux enregistrer une certification professionnelle

Les questions à se poser



Enregistrement au RNCP Exigences : lesquelles ?

9 critères d'enregistrement des certifications professionnelles au RNCP décret 2018-1172

- Adéquation des emplois par rapport au métier visé
- Impact par rapport à l'accès ou au retour à l'emploi
- Qualité référentiels, activités, compétences, évaluation
- Procédures de contrôle de l'ensemble des modalités d'organisation des épreuves d'évaluation
- Prise en compte des contraintes légales et réglementaires liées à l'exercice du métier
- Accès à la certification par Validation des acquis de l'expérience VAE
- Cohérence des blocs de compétences par rapport à la certification et à l'évaluation
- Cohérence des correspondances totale ou partielle avec autres certifications (le cas échéant)
- Association CPNE dans élaboration de la certification (le cas échéant)

Éléments de preuves

Critères	Éléments de preuve
Adéquation des emplois par rapport au métier visé	Analyse de l'insertion d'au moins 2 promotions de titulaires du projet de certification
Impact par rapport à l'accès ou au retour à l'emploi	Analyse de l'impact d'au moins 2 promotions de titulaires du projet de certification comparé à celui de certifications similaires
Qualité référentiels, activités, compétences, évaluation	Cohérence des référentiels expression en termes de compétences
Procédures de contrôle de l'ensemble des modalités d'organisation des épreuves d'évaluation	Présentation des éléments de la procédure garantissant la certification
Prise en compte des contraintes légales et réglementaires liées à l'exercice du métier	Analyse du contexte et de ses exigences éventuelles

Éléments de preuves

Critères	Éléments de preuve
Accès à la certification par Validation des acquis de l'expérience VAE	Présentation de la procédure
Cohérence des blocs de compétences par rapport à la certification et à l'évaluation	Présentation du découpage et des modalités de validation des blocs
Cohérence des correspondances totale ou partielle avec autres certifications (le cas échéant)	Courrier Convention
Association CPNE dans élaboration de la certification (le cas échéant)	Courrier Échanges

Pièces à joindre : notice d'aide page 10



- Dossier téléchargeable
- Document légal attestant l'existence juridique de l'organisme certificateur
- Bulletin n° 3 du casier judiciaire daté de moins de 3 mois
- Parchemin de la certification délivrée aux certifiés
- Procès-verbal conforme des sessions de délivrance de la certification en lien avec les promotions présentées dans le dossier
- Livret 2 VAE (livret de preuves)
- Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation

Pour les CQP uniquement : délibération de la CPNE et/ou convention collective créant le CQP et document de transfert de la propriété intellectuelle

Pièces à joindre : notice d'aide page 11



- Documents concernant les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle.
- les missions du responsable de l'organisation des épreuves,
 - la procédure d'habilitation du jury,
 - les modalités d'information et de convocation du candidat,
 - le déroulement de l'examen/épreuve d'évaluation/certification,
 - la communication des résultats aux candidats,
 - le processus de rattrapage s'il y a lieu,
 - les modalités de délivrance matérielle de la certification,
 - la description des modalités de traitement des dysfonctionnements,
 - la description des modalités de régulation des processus d'évaluation menant à la certification,
 - les voies de recours.

- Les ministères et les organismes certificateurs, dans le cadre de l'enregistrement sur demande, communiquent au directeur général de France compétences, au minimum tous les deux ans, les données statistiques portant sur l'insertion professionnelle des titulaires des certifications professionnelles enregistrées au RNCP.

Article R. 6113-15

Décret 2018-1172 du 18/12/18

Les questions à se poser



Enregistrement au RS Exigences : lesquelles ?

6 critères d'enregistrement des certifications et habilitations dans le répertoire spécifique

- Adéquation connaissance et compétences visées % besoins du marché
- Qualité référentiels de compétences et d'évaluation
- Procédures de contrôle de l'évaluation
- Respect contraintes légales et réglementaires des activités visées
- Cohérence avec bloc de compétences des certifications (le cas échéant)
- Liens avec CPNE par rapport aux référentiels (le cas échéant)

Éléments de preuves

Critères	Éléments de preuve
Adéquation connaissances et compétences visées par rapport aux besoins du marché	note d'opportunité relative à la valeur d'usage de la certification :
Qualité référentiels de compétences et d'évaluation	cohérence des référentiels expression en termes de compétences
Procédures de contrôle de l'évaluation	présentation des éléments de la procédure garantissant la certification
Respect contraintes légales et réglementaires des activités visées	analyse du contexte et de ses exigences éventuelles
Cohérence avec blocs de compétences des certifications (le cas échéant)	présentation du découpage et des modalités de validation des blocs
Liens avec CPNE par rapport référentiels (le cas échéant)	courrier échanges

Pièces à joindre : notice d'aide page 7



- Dossier téléchargeable
- Document légal attestant l'existence juridique de l'organisme certificateur
- Pour les **CQP**, si le déposant est la CPNE : l'accord constitutif de branche ou document équivalent.

Bulletin n° 3 du casier judiciaire : Documents concernant la valeur d'usage de la certification

- Documents concernant les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle.
 - les missions du responsable de l'organisation des épreuves,
 - la procédure d'habilitation du jury,
 - les modalités d'information et de convocation du candidat,
 - le déroulement de l'examen/épreuve d'évaluation/certification,
 - la communication des résultats aux candidats,
 - le processus de rattrapage s'il y a lieu,
 - les modalités de délivrance matérielle de la certification,
 - la description des modalités de traitement des dysfonctionnements,
 - la description des modalités de régulation des processus d'évaluation menant à la certification,
 - les voies de recours.

Pièces à joindre : notice d'aide page 7



- Parchemin de la certification délivré aux certifiés.
- Référentiels de compétences et d'évaluation
- Pour les CQP uniquement : délibération de la CPNE et/ou convention collective créant le CQP ainsi que le document transférant la propriété intellectuelle du CQP à une personnalité morale dans le cadre d'une délégation.
- Le cas échéant, dans « autres pièces nécessaires », vous pouvez déposer un document concernant les normes réglementaires ou normes de marché qui fondent la certification ou l'habilitation.
- Toutes autres pièces justificatives nécessaires.

CONCLUSIONS

- Quel répertoire ?
- Consulter le site France compétences
- Télécharger les notices
- Planifier et répartir le travail
- Mesurer les incidences du travail

RESSOURCES

Répertoires nationaux et certification :

Foire aux questions

<https://www.francecompetences.fr/faq-ext/index.php?q=FAQ---France-comptences/1---Certification-professionnelle>

<https://certificationprofessionnelle.fr/foire-aux-questions>

Procédure dématérialisée d'enregistrement

[https://www.francecompetences.fr/Une-procedure-dematerialisee-pour-les-demandes-d-enregistrement-aux-](https://www.francecompetences.fr/Une-procedure-dematerialisee-pour-les-demandes-d-enregistrement-aux-Repertoire.html)

[Repertoire.html](https://www.francecompetences.fr/Une-procedure-dematerialisee-pour-les-demandes-d-enregistrement-aux-Repertoire.html)

Notice d'aide au dépôt d'inscription au RNCP

https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2019/12/notice_aide_rncp_10122019.pdf

Notice d'aide au dépôt d'inscription au RS

https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2019/12/notice_aide_rs_10122019.pdf

Note relative au RS

https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2019/11/note_repertoire_specifique-2.pdf

Note relative aux blocs de compétences

<https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2019/12/note-bloc-de-compe%CC%81tences-version-au-24092019-003.pdf>